Image not found or type unknown

Démission d'une entreprise adaptée pour le milieu ordinaire

Par **nico37**, le **29/06/2012** à **19:57**

Travailleur handicapé dans une entreprise adaptée, j'ai fait une lettre de démission avec réduction de préavis à 15 jours car il me reste des vacances afin d'intégrer une entreprise en milieu ordinaire.
Je viens d'avoir un refus, la négociation est impossible.
Que me conseillez-vous ?

Par **P.M.**, le **29/06/2012** à **21:46**

Bonjour,
L'employeur n'est pas obligé de vous dispenser d'effectuer le préavis même pour une partie sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable et de prendre des congés payés pendant cette période ne change rien, cela pourrait même en reporter le terme s'il étaient prévus avant...
Il faudrait demander à votre futur employeur de patienter...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés